



Retraite : l'abandon du projet n'est pas négociable

Même les députés LR trouvent cela insuffisant, c'est dire ! Elisabeth Borne, à la recherche d'une majorité à l'Assemblée nationale, a proposé que les personnes ayant commencé à travailler entre 20 et 21 ans puissent partir en retraite à 63 ans et non à 64 ans. Belle avancée, alors qu'aujourd'hui, elles peuvent le faire à 62 ans...

Dans l'état actuel du projet gouvernemental, les « carrières longues », hormis celles et ceux ayant débuté avant 16 ans, verront en effet, comme tout le monde, leur âge de départ à la retraite reculer.

Elisabeth Borne persiste à ne vouloir lâcher que des clopinettes. Pourtant, les puissantes manifestations des 19 et 31 janvier prouvent que c'est le projet dans son ensemble qui est rejeté. Et en priorité, bien sûr, le report de 62 à 64 ans de l'âge légal de départ en retraite et l'accélération du passage à 43 annuités de la durée de cotisation.

Les organisations syndicales ont fait de nombreuses propositions d'amélioration et de financement du système actuel des retraites, qui n'ont aucunement été prises en compte. La CGT, qui revendique la retraite à 60 ans, demande, entre autres, la fin des exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs.

C'est en toute logique que l'intersyndicale nationale appelle à deux nouvelles journées de mobilisation, mardi 7 et samedi 11 février ([lire le communiqué ici](#)).

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à se mettre en grève, à participer aux manifestations prévues partout en France et à organiser des assemblées générales dans les entreprises de presse.

La mobilisation devra se poursuivre et s'amplifier jusqu'au retrait du projet. C'est à cette seule condition que l'on pourra alors en discuter un autre qui, cette fois, puisse réellement être « de justice, de progrès et d'équilibre ».

Montreuil, le 5 février 2023.